

PLAN DE COURS

PHI-7401 : Philosophie et projets

NRC 87868 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

L'une des manières dont la philosophie est tournée vers la vie pratique consiste en l'invention et la détermination de celle-ci. La philosophie est donc également affaire de projets et nous appelle à la construction de ceux-ci.

Plage horaire

Séminaire		
mercredi	15h30 à 18h20	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=154369>

Coordonnées et disponibilités

Gilbert Boss

Enseignant

gilbert.boss@fp.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs	4
Formule pédagogique	4
Contenu	4
Lectures	5
Évaluations et résultats	5
Modes et critères d'évaluation	5
Échelle de notation	6
Mise à jour et autres informations	6
Gestion des délais	6
Politique sur le plagiat	6
Politique du français	6
Appréciation de l'enseignement	7
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Matériel didactique	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

Posons que la philosophie soit, comme le dit l'étymologie du terme et comme le conçoit une grande partie de sa tradition, amour de la sagesse. Alors, elle ne se réduit pas à une forme de connaissance théorique, mais consiste essentiellement en une méthode pratique animée par un sentiment dominant qui en vise l'accomplissement. Par là, elle est un art, l'art de philosopher. Ce que cet art cherche à produire, c'est la sagesse, ou la vie sage, ou encore la meilleure façon de vivre que nous puissions concevoir et espérer atteindre. Toutefois, cette meilleure façon de vivre que nous désirons, nous sommes fort embarrassés lorsqu'il s'agit de la définir. Quand nous avons une fin précise, il suffit de nous concentrer sur la recherche des moyens de l'atteindre et sur leur mise en œuvre. Ici, l'objet très vague de l'art de philosopher doit d'abord être découvert, ou plutôt inventé. N'est-il pas étrange que nous désirions quelque chose sans savoir vraiment quoi et que notre premier but soit de chercher quel est notre véritable but ? Or ce paradoxe semble caractéristique de l'art, l'œuvre étant à concevoir pour pouvoir être réalisée. Il devient plus paradoxal encore lorsque notre vie est à la fois la condition et le but, comme dans l'art de philosopher. Comment dans cette situation élaborer le projet d'une vie philosophique ? Voilà le sujet de notre séminaire.

Comme le séminaire s'inscrit dans une série de recherches sur la philosophie et la pratique, on pourra se faire aussi une idée du genre de problèmes qui seront abordés en lisant l'introduction d'autres séminaires précédents sur le thème général [philosophie et pratique](#), notamment ceux de la série concernant le thème [philosophie et projet](#).

Objectifs

Connaissances : Ce séminaire vise le développement de la connaissance en un autre sens que l'accumulation de savoirs thématiques. Dans ce dernier domaine, c'est essentiellement la matière des textes retenus qui jouera éventuellement le rôle accessoire qui leur est réservé. Mais ce dont il s'agit principalement, c'est la connaissance au sens philosophique, c'est-à-dire en tant qu'elle comporte une réflexion sur elle-même orientée par un souci essentiel de ses propres modalités. C'est pourquoi l'insistance sera mise sur le développement des habiletés intellectuelles correspondant à cette orientation.

Habiletés intellectuelles : Capacité de saisir et de développer des problèmes philosophiques, d'analyser des concepts, de confronter des idées diverses sur un sujet, de participer intelligemment à la discussion, d'entrer dans la problématique, de saisir la pertinence des questions particulières et des réponses possibles par rapport à elles, et de contribuer à l'invention philosophique aussi bien individuellement que dans le cadre d'une collaboration à l'intérieur d'un groupe de recherche philosophique.

On pourra s'informer sur la méthode générale sur laquelle repose ce séminaire dans l'ouvrage suivant:

Gilbert Boss, *Introduction aux techniques de la philosophie – Analyse de l'idée de justice*, Zurich, Grand Midi, 1989.

On trouvera également sur internet une réflexion sur la collaboration philosophique:

Gilbert Boss, [De la collaboration en philosophie](#)

Formule pédagogique

Séminaire de recherche, fondé sur l'intervention active des participants dans la discussion et sa préparation. Atelier philosophique, consacré à l'exercice concret de la philosophie sous diverses formes et impliquant donc l'activité des participants. Le séminaire jouira de la collaboration de l'Atelier des Arts Philosophiques.

Après la discussion du thème et du problème développés par écrit par le professeur, les échanges seront consacrés à la recherche en commun et se dérouleront selon l'ordre suivant. Chaque semaine, dans un « tour de table » sur le forum, chaque étudiant exposera par écrit l'état de sa réflexion. Ensuite la discussion sera lancée en classe.

Contenu

La matière précise du séminaire dépendra entre autres des textes retenus, mais davantage encore du mouvement de notre recherche. Car ce séminaire ne visant pas à la transmission de savoirs, mais à l'exploration en commun d'un problème, développé dans une introduction écrite qui sera discutée, le contenu précis sera déterminé au fur et à mesure, en collaboration, chaque participant contribuant à orienter la recherche par le développement de problèmes liés à la problématique générale et par la manière dont il fera intervenir dans le mouvement de la recherche ses propres réflexions, alimentées par les lectures prévues.

Lectures

Lectures obligatoires

Chaque étudiant choisira individuellement une lecture dans la liste ci-dessous. Ces œuvres ne seront pas discutées comme telles, mais elles serviront d'inspiration pour la réflexion sur notre problème.

Suggestions de lectures

- Montaigne, *Essais*
- Stirner, *L'unique et sa propriété*
- Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*
- Musil, *L'homme sans qualités*
- Bergson, *La pensée et le mouvant*
- Hesse, *Le jeu des perles de verre*
- Gilbert Boss, *Jeux de concepts*

Autres suggestions

- Gilbert Boss, *Qu'est-ce que la philosophie ?* sur [Internet](#)
- Gilbert Boss, *Philosophie et pratique*, sur [Internet](#)
- Collectif, @, sur [Internet](#)

Évaluations et résultats

Modes et critères d'évaluation

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Notes finales	À déterminer	Individuel	100 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Les travaux notés sont les suivants :

Participation aux échanges sur le forum et en classe — présentations aux « tours de table » et participation à la discussion — (50%), ainsi qu'un **examen** à la fin du semestre qui, selon les circonstances, aura lieu par oral ou par écrit (50%). Pour cet examen, chaque participant se concentrera sur l'un des livres étudiés ou sur l'un des aspects de la recherche, et il fera le point de la recherche commune, telle qu'elle se présente pour lui.

L'objet de l'évaluation sera l'aptitude démontrée dans les différentes activités à atteindre les objectifs du séminaire (voir la section « objectifs »), ainsi que l'habileté manifestée dans l'expression de réflexions philosophiques.

Échelle de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	84	89,99
A-	78	83,99
B+	72	77,99
B	66	71,99
B-	60	65,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	54	59,99
C	48	53,99
E	0	47,99

Mise à jour et autres informations

Voir sur internet à l'adresse suivante:

<https://ul.gboss.ca>

Gestion des délais

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de

premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf 

Appréciation de l'enseignement


En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.


Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.



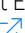
Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.